

L'AIR NORMAND



retrouvez toutes les mesures sur www.airnormand.fr

éditorial

PSQA

Air Normand a finalisé son nouveau Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air, exercice réglementaire et quinquennal, permettant d'asseoir sa stratégie de surveillance jusqu'en 2015. Il a été acté par le conseil d'administration au mois de novembre 2010 et a été adressé au Ministère en charge de l'environnement qui doit attester de sa conformité sur son volet réglementaire avant la fin du 1^{er} trimestre 2011. Le plan se situe dans la lignée du précédent et du projet d'évolution d'Air Normand qui avait retenu trois grands axes prioritaires de développement :

- compléter la surveillance du territoire,
- participer à l'amélioration de la qualité de l'air,
- enrichir la communication.

Sont prises en compte les récentes évolutions comme la directive européenne d'avril 2008 ou encore le Grenelle de l'Environnement mais aussi la réaffirmation de notre engagement aux côtés des partenaires. On peut citer également l'approche intégrée air-climat-énergie pour laquelle l'atmosphère est considérée au sens large incluant les changements climatiques, approche permettant de rechercher des solutions gagnantes sur les deux tableaux, air et climat. Vous trouverez le document complet sur le site internet d'Air Normand.

Dominique Randon
Président d'Air Normand

dossier :: PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR 2010-2015

actualité

Une mallette pour un air meilleur dans les écoles

Pour faire suite au projet Ecol'air, et comme annoncé dans L'Air Normand n°60, les outils destinés aux services techniques d'une commune, aux directeurs d'établissement, aux enseignants ou encore aux agents d'entretien ont été créés. Ils traitent de l'achat de mobilier, de produits d'entretien, de construction ou de réhabilitation de bâtiment, de ventilation... A télécharger bientôt sur : airnormand.fr, rubrique «Publications», menu Mallette Ecol'air.



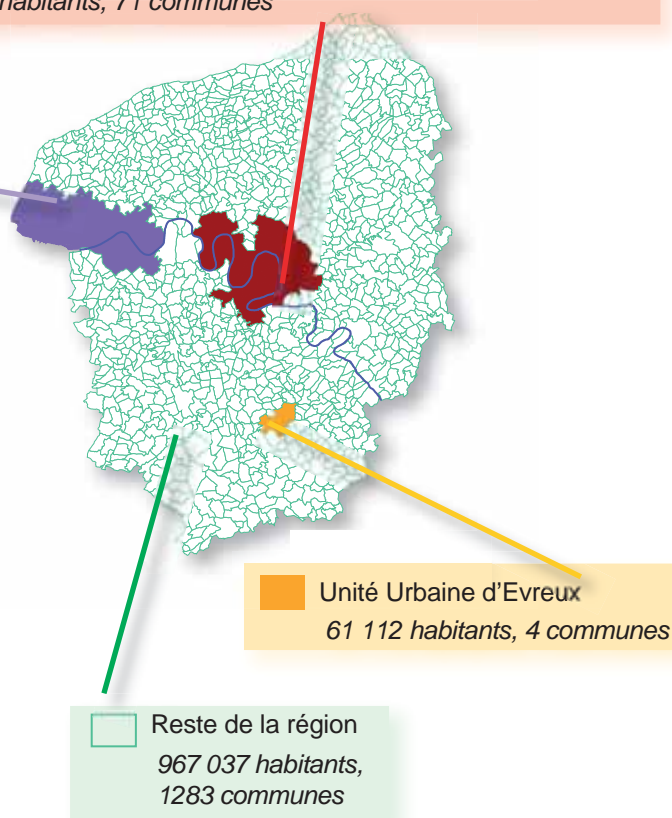
AIR NORMAND programme sa surveillance 2010-2015

ZONAGE DU TERRITOIRE D'AIR NORMAND RETENU POUR SON PROGRAMME DE SURVEILLANCE

■ Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA)
484 625 habitants, 71 communes

■ Zone industrielle Le Havre – Port Jérôme
298 281 habitants, 62 communes

La réédition du Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (PSQA) d'Air Normand est un exercice complexe qui consiste à planifier l'activité pour les 5 ans à venir tout en rendant compte de son avancement par rapport aux objectifs fixés dans le PSQA I couvrant la période 2005-2010 mais aussi par rapport aux exigences réglementaires et au contexte de la pollution qui ont connu des modifications ces dernières années. Ainsi la stratégie européenne de surveillance de la qualité de l'air avec la directive, dite unifiée, du 14 avril 2008 renforce le suivi des particules PM2.5 et de la pollution en proximité automobile. Quant au Grenelle de l'environnement, il préconise une approche globale de l'atmosphère comprenant l'air, le climat et l'énergie. Il faut, cela s'entend, articuler le PSQA avec les innombrables plans touchant de près ou de loin à la qualité de l'air comme, pour en citer quelques uns : le PRQA¹ (revu en 2010 et commun avec la Basse-Normandie, pouvant éventuellement par la suite être partie intégrante du SRACE²), les PPA³ (devant être révisés en 2011), le PRSE⁴, les PDU⁵ (en cours de révision)... La pollution de l'air, cœur de cible de tous ces dispositifs, a changé de profil. Alors que certains polluants s'amenuisent, d'autres apparaissent comme de récentes préoccupations. Air Normand doit sans cesse adapter son parc d'instruments de mesures et ses méthodes, combinant les analyses en continu et celles ponctuelles ou encore la modélisation. Les mesures permanentes sont imposées par la législation là où la pollution est forte. 4 zones géographiques de surveillance ont été déterminées en Haute-Normandie. Les méthodes de modélisation permettent de donner de l'information spatiale sur l'ensemble des territoires et peuvent être utilisées de façon prospective.



¹ PRQA : plan régional de la qualité de l'air

² SRACE : schéma régional de l'air, du climat et de l'énergie

³ PPA: plan de protection de l'atmosphère

⁴ PRSE: plan régional santé environnement

⁵ PDU : plan de déplacements urbains

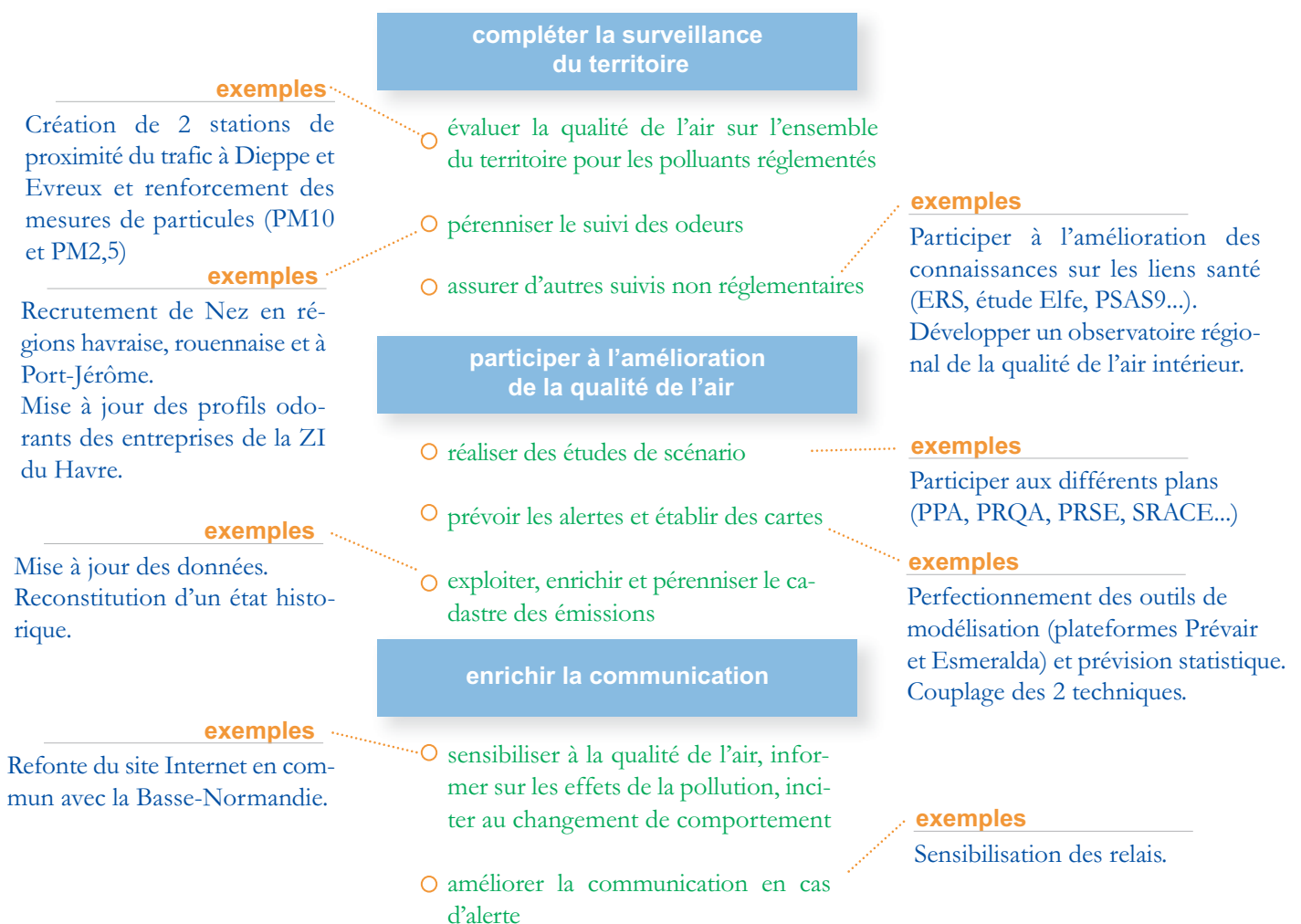
La nouvelle version du PSQA garde les mêmes axes que ceux définis en 2004 dans le cadre du projet d'évolution d'Air Normand : compléter la surveillance du territoire, participer à l'amélioration de la qualité de l'air, enrichir la communication. Alors que le suivi du dioxyde de soufre (SO₂) va être allégé du fait de la baisse des concentrations, un renforcement du suivi en zone rurale et pour l'unité urbaine d'Evreux a été décidé, tant pour (en fonction des cas) l'ozone que les particules, les oxydes d'azote et le benzo (a) pyrène.

D'un point de vue technique, certains analyseurs devront être renouvelés afin que le parc d'Air Normand soit totalement certifié d'ici 2013, année visée pour l'obtention de l'accréditation COFRAC. Pour les zones urbaines comme Rouen et Le Havre, il est nécessaire de maintenir la modélisation de la pollution à l'échelle des rues pour estimer les surfaces mais aussi les populations exposées aux dépassements de valeur limite. La caractérisation de l'exposition au plus près de l'individu est en effet toujours recherchée et de nom-

breuses études sont conduites en ce sens comme les mesures dans l'habitacle du véhicule ou faites dans les lieux publics (gares, écoles...). Parmi les suivis non réglementaires, on retrouve la pérennisation du suivi des odeurs, le renforcement des mesures de COV sur les secteurs industriels et la poursuite d'une meilleure connaissance des particules (dont leur composition chimique). Il reste à investiguer la pollution issue des pratiques agricoles. De même la question des pollens et des bio-contaminants est posée.

PSQA AIR NORMAND

3 AXES et 8 ORIENTATIONS



UN EXEMPLE DE SURVEILLANCE AU-DELÀ DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

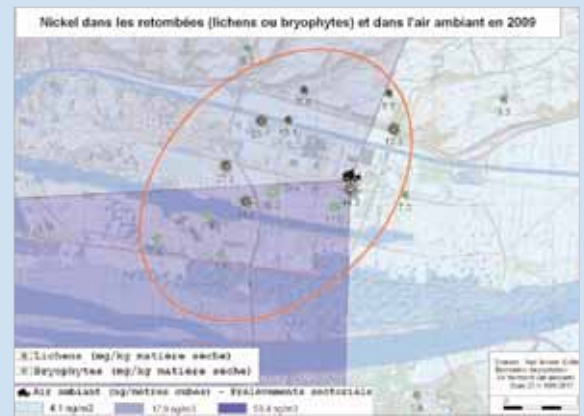
LE SUIVI DES RETOMBÉES ATMOSPHÉRIQUES (MÉTAUX TOXIQUES, DIOXINES, FURANES)



Lichens et bryophytes sont des végétaux utilisés pour la surveillance environnementale des retombées atmosphériques. Ils sont utilisés comme « bio-accumulateurs », c'est-à-dire que leurs tissus sont analysés en laboratoire pour déterminer ce qu'ils ont retenu. Ce principe est classiquement utilisé dans la surveillance des usines d'incinération des ordures ménagères tout comme les mesures de dépôts dans les jauges. Nombreuses sont les interrogations exprimées à Air Normand par différents partenaires de tous horizons et

concernant à la fois les protocoles de ces mesures, le partage de l'information et l'interprétation qui peut être faite des différents résultats. En 2008, Air Normand a mis en commun les études réalisées pour l'ensemble des incinérateurs de la région représentant une grande richesse d'information mais restant isolée et parcellaire. Il a donc été décidé (SPPPI du 12 juin 2008) de mutualiser cette surveillance et d'élargir la zone d'étude. Après Vesta, Triadis et Ecoval dans un premier temps, les mesures se poursuivent en zone industrielle havraise

autour de Lafarge, Lubrizol, Sedibex et Citron et dans un second temps - à partir de 2011, autour de l'ensemble de la zone industrielle. Un travail est aussi prévu sur la zone industrielle de Port-Jérôme.



LE PSQA ADOPTÉ PAR LES MEMBRES

La loi sur l'Air a cherché à garantir la concertation et l'indépendance des organismes de surveillance de la qualité de l'air à travers deux dispositions : **la collégialité** et **l'équilibre financier**. Les instances délibérantes d'Air Normand (Conseil d'Administration et Assemblée Générale) regroupent 4 collèges qui disposent chacun de 25 % des voix délibératives. Il s'agit :

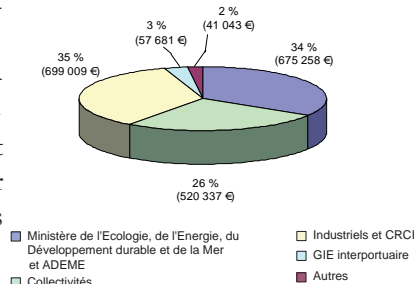
(la liste détaillée se trouve sur www.airnormand.fr)

- de l'Etat et des établissements publics
- des collectivités territoriales
- des entreprises et CCI
- des associations de défense de l'environnement et de consommateurs, des personnes qualifiées et professionnels de santé.

Le PSQA d'Air Normand a été adopté par tous les membres lors de l'AG de juin 2010 pour une approbation définitive en CA, le 26/11/10. Il a ensuite été transmis au ministère pour vérification de la conformité des aspects réglementaires.

Le budget de fonctionnement d'Air Normand est financé à part presque équivalente par les 3 collèges financeurs (cf. ci-contre).

Budget de fonctionnement global 2010



LE PSQA S'APPUIE TOUJOURS SUR DES PARTENARIATS MULTIPLES

Au fil des années, de nombreuses collaborations se sont construites auprès d'organismes tant locaux que nationaux ou étrangers. Des échanges toujours enrichissants et faisant partie intégrante du PSQA.

Ainsi pour en citer quelques uns, Air Normand est, en région, membre du groupe Topaase (Toxicologie des polluants Atmosphériques, Aérothermochimie, Santé Environnement) financé par le Conseil Régional de Haute-Normandie. D'autres collaborations scientifiques sont aussi développées avec l'INSA de Rouen et des organismes extérieurs à la région (Université Paris Descartes, Centre de géostatistiques de Fontainebleau). De façon proche avec ses collègues, Air Normand participe à la plateforme de modélisation interrégionale ES-MERALDA (avec Airparif, Atmo Nord Pas de Calais, Atmo Champagne Ardennes, Atmo Picardie, Aircom, Airbreizh et Atmo Bourgogne).

Enfin, Air Normand contribue à divers groupes de travail nationaux sur des thèmes tels que les incertitudes, la reconstitution des données, les particules, la communication, les inventaires d'émission...et figure au Conseil Scientifique de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) ainsi qu'au Comité de pilotage national de la campagne de surveillance de la qualité de l'air dans les crèches et écoles.



**LES NEZ
NORMANDS**

La surveillance des odeurs avec Air Normand

ZOOM sur....

le recrutement de Nez Normands

*Les futurs Nez
doivent habiter
l'une des communes
suivantes*

**LE HAVRE
HARFLEUR
GONFREVILLE L'ORCHER
ROGERVILLE
OUDALLE
SANDOUVILLE
SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
LA CERLANGUE
HONFLEUR**

Après formation, des habitants bénévoles, les «Nez Normands», participent à des campagnes de relevés, depuis leurs domiciles. Leurs mesures sont confrontées aux relevés effectués sur les sites industriels. D'ores et déjà, beaucoup de résultats ont été obtenus : meilleure connaissance, aide dans le choix des priorités d'abatement, suivi des évolutions dans le temps...

Lancés il y a plus de 10 ans, les projets visant à identifier et quantifier les odeurs se poursuivent. L'objectif principal reste celui d'aider les entreprises à réduire leurs émissions odorantes pour améliorer le cadre de vie.

**Les équipes actuelles d'habitants bénévoles
cherchent à renforcer leurs rangs.**

Des formations sont prévues à l'automne 2011
et des campagnes de relevés pour l'année 2012.

**LE GRAND-QUEVILLY
PETIT-COURONNE
VAL DE LA HAYE
HAUTOT SUR SEINE**

**Toute personne intéressée est invitée à contacter Air Normand
au 02 35 07 94 30 ou sur CONTACT@AIRNORMAND.FR**

**« Il est impossible de supprimer complètement les odeurs
nauséabondes en baie de Seine, mais si je peux contribuer à les
diminuer (même légèrement, j'espère un peu plus), eh bien
ce sera toujours ça de pris . »** *Dorothee M*

**« Oui, il y a eu beaucoup d'avancées sur les résultats (moins d'odeurs).
Les usines font des efforts, si nous arrêtons, elles risquent de ne plus
s'en préoccuper... »** *Micheline P*

**« A l'époque où les questions environnementales sont
importantes, toute participation si minime soit-elle ne
peut qu'être intéressante. »** *Edgard R*

**« La formation sur le Champ des Odeurs m'a passionné : tout un monde
à découvrir d'un monde pourtant présent dans la vie de tous les jours. »** *Pierre P*

**« Je reconnais que la formation avec ses 4 heures par semaine m'a parue contraignante au
début, mais par la suite on se prend au jeu. Les olfactions au lever sont devenues un
rituel, une habitude mais jamais une contrainte. »** *Dominique B*

« J'aime respirer l'air le matin pour Air Normand. »
Michel L

PAROLES de NEZ NORMANDS

**POUR ÊTRE
I N F O R M É
EN TEMPS RÉEL
DES ÉPISODES DE
POLLUTION**

Vous organisez une activité en plein air, vous pratiquez un sport de loisir ou de compétition, vous êtes responsable d'un groupe... Soyez informé dès la **prévision ou le constat** d'un épisode de pollution ! 780 internautes l'ont déjà fait.

C'est facile et gratuit : il suffit d'aller sur le lien

« **Abonnez-vous** » en 1^{ère} page du site www.airnormand.fr

:: 1^{ÈRES} PLANTATIONS



« À la Sainte-Catherine, tout bois planté prend racine » Depuis le mois de novembre, les enfants des clubs CPN manient la bêche avec beaucoup d'énergie, quelles que soient les conditions météorologiques.

Air Normand s'est en effet rapproché du réseau normand des clubs CPN (Connaitre et Protéger la Nature) pour un programme de plantation lié à sa démarche de compensa-

tion Carbone. Pour rappel, cette démarche se base sur le principe du « pollueur-payeur » et consiste à donner une valeur monétaire aux émissions dues à l'utilisation d'énergies fossiles – soit dans le cas présent, 440 euros pour les 22 tonnes équivalent CO₂ émises lors de l'organisation de l'assemblée générale de la Fédération ATMO France à Rouen en mai dernier.



**Economie
coélectrique
pour les stations
de mesures
Air Normand**

Les stations de mesures d'Air Normand fonctionnent, rappelons-le, 24h/24, 7 jours/7. A l'occasion d'une modification substantielle concernant notamment le remplacement des lignes téléphoniques classiques RTC par l'ADSL, une attention particulière a été portée sur la consommation électrique des systèmes d'acquisition de données. Jusqu'alors d'une puissance d'environ 60 watts, soit une consommation annuelle d'environ 560 KWH, c'est un système dont la consommation journalière est de 0.6 KWH, soit environ 230 KWH/an, qui a été retenu alors que les propositions des différents fournisseurs, peu attentifs sur ce point, s'échelonnaient jusqu'à une consommation de 2200 KWH/an ! Globalement, le bilan carbone diminuera donc sur ce poste de plus d'un facteur 2 - tout en optimisant le travail à distance des techniciens et leurs déplacements.



Simple et gratuit : pour vous abonner au trimestriel *L'Air Normand*, il suffit de nous communiquer vos coordonnées (Prénom - Nom -Rue - Ville - Code Postal)

Air Normand

siège social : 3 place de la Pomme d'Or - 76 000 Rouen
antenne locale : 48 rue Denfert-Rochereau - 76600 Le Havre
Tél : 02 35 07 94 30 - Fax 02 35 07 94 40
contact@airnormand.fr

Directeur de la publication
Dominique Randon
Rédacteur en chef :: Véronique Delmas
Rédaction:: Céline Léger

L'Air Normand
Trimestriel
ISSN 1289-3692
nov.-déc. 2010-janv. 2011
Tirage 4000 exemplaires